## Les subsides

Tout porte à croire que ce plan ne sera pas dévoilé avant encore quelques semaines.

J'ai en main un exemplaire d'un projet de lettre à l'intention du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Côté). Ce document devait être remis à 30 chefs d'entreprise de l'Ouest du Canada. Il n'était toujours pas parti hier, d'après les sources très fiables qui m'en ont remis un exemplaire.

Dans cette lettre, le ministre signale que «les responsables du ministère de l'Expansion industrielle régionale communiqueront sous peu avec les cadres supérieurs des principales entreprises de l'ouest du Canada en vue de fixer un délai mutuellement acceptable pour la tenue de consultations intensives sur les possibilités de diversification de l'économie de l'Ouest».

Je me réjouis de cette initiative, monsieur le Président, mais là encore, toute cette procédure a été retardée de nombreuses semaines.

Le ministre ajoute dans sa lettre: «En tant que ministre de l'Expansion industrielle régionale, j'amorce une vaste série de consultations avec le secteur privé en vue d'atteindre cet objectif. Ces consultations permettront à l'industrie canadienne, en collaboration avec le gouvernement, de déterminer les principales possibilités et limites de la diversification dans les secteurs de la fabrication et des services dans l'ouest du Canada, ainsi que les mesures que l'industrie et le gouvernement pourront prendre à l'égard de ces possibilités et de ces limites».

Comme il le déclare dans sa lettre, monsieur le Président, le ministre parle de la diversification et pas seulement de l'agriculture ou de l'exploitation minière et des ressources, mais aussi des secteurs de la fabrication et des services.

Au bout de deux ou trois pages, il conclut en disant: «J'espère que vous appuierez sans réserve cette initiative en participant aux discussions en vue d'explorer les possibilités dans l'industrie de l'ouest du Canada et en nous aidant à élaborer les politiques, programmes et autres initiatives pertinents qui nous permettront d'atteindre les objectifs de diversification de l'économie de l'Ouest».

Hier, monsieur le Président, cette lettre n'avait pas encore été envoyée. Le processus de consultation avec le monde des affaires n'a donc pas encore débuté.

Selon un autre document qui nous a été remis, ce processus de consultation aurait dû prendre fin le 12 juin. Il devait commencer le 22 avril et se terminer le 12 juin. A l'heure actuelle, les consultations n'ont même pas encore débuté.

Nous avons à maintes reprises demandé au gouvernement ce qu'il envisageait en matière de diversification, et je sais que l'absence de réponse à cet égard est l'une des raisons de la frustration du député d'Edmonton—Stratchona. J'aimerais annoncer aujourd'hui à la Chambre les secteurs auxquels songe le gouvernement fédéral. Le vice-premier ministre ne veut pas nous fournir cette information.

Le gouvernement envisage 24 secteurs, et je vais les énumérer d'après ce document obtenu grâce à une fuite. Le document s'intitule: «Ensemble sectoriels du groupe de travail sur la diversification de l'Ouest».

Au chapitre de la haute technologie, dont le coordonnateur vient de Winnipeg, les secteurs énumérés sont les suivants:

l'électronique, le logiciel, les industries océaniques, l'aérospatiale et la défence, la biotechnologie, la santé, les matériaux avancés et les industries axées sur le savoir. Voilà pour les secteurs du domaine de la haute technologie.

Dans le domaine manufacturier, les secteurs envisagés sont les suivants: les produits du bois, les produits pétrochimiques et les plastiques, le traitement des aliments, subdivisés en viande, poisson, fruits et légumes, et autres; et aussi la chimie et les produits chimiques ainsi que les engrais.

Parmi les autres secteurs figurent le matériel de transport, le vêtement, la fabrication de machines et de métaux, comprenant le matériel agricole, le matériel utilisé pour le pétrole et le gaz, les ressources et autres; et le mobilier.

Dans la catégorie des services, nous avons le tourisme, les industries culturelles et les ingénieurs-conseils.

Voilà les 24 secteurs que les diverses équipes sectorielles envisagent dans le cadre de l'initiative de diversification de l'Ouest que le gouvernement espère lancer à un moment ou à un autre.

J'aimerais expliquer à la Chambre comment s'effectuent ces études. Je vais me servir du secteur de l'électronique comme exemple, mais cette démonstration est valable pour les 24 secteurs.

En ce qui concerne le secteur de l'électronique, il est placé sous la responsabilité d'une personne au bureau régional. Autrement dit, c'est elle qui a la haute main sur ce secteur. Il s'agit en l'occurrence du bureau du MEIR de Colombie-Britannique dont le responsable est un certain J. Wiebe. En-dessous de lui se trouvent les représentants des régions qui, dans le cas du secteur de l'électronique sont M. Girard, d'Edmonton, M. Jeanneau, de Saskatchewan et C. Wiecek, de Winnipeg.

Il y a également un représentant de l'industrie qui se trouve être M. A. Letendre et il y a également les experts-conseils. L'expert-conseil pour ce secteur est Touche Ross représenté par deux personnes, M. Bruce Stuart et M. N. Webster.

J'ai énuméré les 24 groupes sectoriels visés par l'initiative de diversification de l'Ouest et si le député a des questions à poser au sujet des autres participants, je me ferai un plaisir de le renseigner au nom du vice-premier ministre.

J'ai également sous la main un exemplaire du questionnaire que les équipes sectorielles utilisent pour leur travail préparatoire. Ce questionnaire s'intitule: «Rapport de l'entreprise sur la diversification de l'Ouest». Il contient certains renseignements comme le nom de l'entreprise, le siège social ainsi qu'un index. Cet index comprend des renseignements de base et des données sur les possibilités commerciales, les possibilités technologiques, les possibilités sur le plan de la productivité, la possibilité de lancer de nouveaux produits, les immobilisations et les autres responsabilités ainsi que les problèmes et les contraintes sectorielles.

Cela représente une quinzaine ou une vingtaine de pages. C'est un questionnaire assez élaboré qui vise à recueillir des renseignements sur les 24 secteurs que j'ai énumérés et qui permet de préparer les entrevues avec une trentaine de représentants du secteur des affaires.